

Les étapes pour signer un Bail avec Caution :

Avec le Rédacticiel vous renseignez une seule fois les informations demandées.

Votre dossier comprend :

- une fiche de renseignement locataire ;
- un contrat de location ;
- un état des lieux.
- une fiche de renseignement caution ;
- un acte de cautionnement ;

1 Vous créez une 1ère version de votre bail



Dans un premier temps, vous créez avec le Rédacticiel une 1ère version de votre bail en renseignant toutes les informations relatives au logement, au bailleur, aux conditions de la location... mais pas encore celles relatives au locataire.

2 Imprimez la fiche de renseignements



Puis, imprimez la fiche de renseignement locataire ainsi que celle de la caution que vous transmettez à votre futur locataire.

3 Complétez le rédacticiel avec les informations du locataire



Une fois que le locataire vous a remis la fiche de renseignement complétée et signée avec celle de la caution et qu'il vous a transmis les documents demandés (bulletins de salaire...), vous pouvez compléter le Rédacticiel avec ces informations.

4 Imprimez et validez votre contrat de bail et l'acte de caution



Ensuite, à partir de votre compte Dispofi, imprimez votre bail et l'acte de caution en autant d'exemplaires que nécessaire : un pour vous, un pour chacun de vos locataires, un pour chaque caution. Pensez à bien relire vos documents en validant les éléments que vous avez renseignés.

5 Vous faites signer l'acte de caution et le bail



Vous faites signer l'acte de caution et le bail en 1er à la caution et au locataire. Une fois ces 2 signatures obtenues vous signez.



Notre conseil : choisissez une date unique pour la signature du bail et de l'acte de caution. Dans l'acte de caution la date de signature du bail est précisée alors qu'en fait vous devez faire signer l'acte de caution avant de signer vous même le bail...

6 Imprimez le nombre nécessaire d'exemplaires d'état des lieux



Enfin, lors de l'entrée dans les lieux du locataire, à partir de votre compte Dispofi, imprimez le nombre nécessaire d'exemplaires d'état des lieux pour signature.